

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE BALLAIGUES
DU 7 NOVEMBRE 2011**

L'appel nominal indique la présence de 32 conseillères et conseillers. Les noms et prénoms des conseillères et conseillers présents figurent sur le livre nominatif des présences tenu par les scrutateurs. Le quorum réglementaire étant atteint, **M. Daniel Bourgeois**, Président, ouvre la séance à 20h15 en implorant la bénédiction de Dieu sur les travaux de l'assemblée.

L'ordre du jour modifié comme suit (modification de l'appellation du point 6 et ajout du point 7) est adopté :

1. Assermentation
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2011
3. Communications de la Municipalité
4. Présentation du projet de budget 2012
5. Préavis municipal concernant la fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnement pour la législature 2011-2016
6. Rapport de la Municipalité concernant le plan d'investissements pour la législature 2011-2016
7. Rapport intermédiaire de la Commission de gestion
8. Propositions individuelles et divers

1. Assermentation

M. le Président assermente M. Guillaume Poncet. Il fait maintenant partie du Conseil communal pour la nouvelle législature 2011-2016.

Suite à cette assermentation tardive, M. le Président demande si le Conseil souhaite mettre un délai pour l'assermentation ou de laisser le règlement tel quel (article 9).

M. Raymond Durussel propose que si un/une Conseiller-ère tarde à être assermenté, le Bureau doit avertir le Conseil qui fixera un délai et passé ce délai la personne sera réputée démissionnaire et propose de laisser le règlement tel quel.

M. le Président demande au Conseil s'il approuve cette proposition et celle-ci l'est à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2011

Le procès-verbal est adopté, sans modification, à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention. Le point 2 est corrigé « séance du » et « non assermentation du ».

3. Communications de la Municipalité

M. le Municipal Gilbert Poncet informe que la nouvelle cuve du réservoir supérieur est en fonction et que les rénovations de l'ancienne cuve sont en cours. Les travaux de nouvelle conduite principale de l'est du village souffre d'un certain retard puisque c'est la même entreprise qui gère ces travaux et qui est engagée en plus dans la correction fluviale du Ruz de la Praz.

4. Présentation du projet de budget 2012

M. le Syndic Raphaël Darbellay nous donne lecture du projet de budget 2012.

...

C'est la Commission des finances qui rapportera sur le budget.

5. Préavis municipal concernant la fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnement pour la législature 2011-2016

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne lecture du préavis.

....

Préavis remis également à la Commission des finances.

6. Rapport de la Municipalité concernant le plan d'investissements pour la législature 2011-2016

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne lecture du rapport.

...

Rapport remis au Conseil et à la Commission des finances à titre informatif.

7. Rapport intermédiaire de la Commission de gestion

M. Sébastien Bourgeois donne lecture du rapport.

....

M. le Président rappelle que le Conseil prend acte de ce rapport mais qu'il n'est pas mis au vote.

M. Nathanaël Bourgeois remercie la Commission pour leur travail. Il trouve le rapport intéressant entre autre par les différents sujets abordés et non seulement sur le suivi des travaux. Il pose une question concernant les routes, plus précisément sur les installations d'ilots ou de marquage pour le ralentissement du trafic.

M. le Municipal Thomas Maillefer répond que la route du village servant de route de délestage, il n'est pas possible de faire n'importe quoi (entre autre 30km/h). Des ilots de ralentissement ne sont pas une solution idéale (complication pour le déneigement). La solution retenue pour le moment est un marquage identique dans tout le village.

M. Christian Nyffenegger a remarqué qu'il ne se passe plus rien au niveau du réseau d'eau. Est-ce que l'entreprise « Gregorio » va reprendre les travaux ? (pour réponse voir communications du Municipal Gilbert Poncet, sous point 3) Il fait remarquer que dans le virage du Creux au Loup, une tranchée donnant directement sur la route n'est pas sécurisée et s'inquiète du danger.

M. le Municipal Gilbert Poncet répond qu'il prendra contact avec l'entreprise pour sécuriser rapidement l'endroit.

M. Frédéric Santschi demande des nouvelles au sujet du projet Erable : chemin de la Poyette.

M. le Municipal Thomas Maillefer répond que la Municipalité a reçu le feu vert du Canton mais que pour le tronçon « Croisée des Vêlards-La Poyette » qui se ferait en enrobé et plus en gravillonné. Une consultation préalable est en cours et une mise à l'enquête devra encore être effectuée pour cette solution. Il espère que les travaux, si le temps le permet, pourront commencer au mois de mars afin que le gros des travaux soit fini avant la présence du bétail.

M. Renato Salvi souligne que les portes du local des pompiers sont dans un état lamentable. Il souhaite savoir s'il est prévu de faire quelque chose pour celles-ci.

M. le Municipal Michel Junod répond que M. Michel Tharin lui en a parlé et que c'est au budget de l'année prochaine.

M. Nathanaël Bourgeois signale que la Commission de gestion souligne la grande quantité de roche rencontrée lors de la creuse de la conduite principale de l'est du village et qu'il n'est pas fait mention de dépassement de crédit. Celui-ci est-il suffisant vu la nature du terrain ? Deuxième remarque, la Commission aborde l'éventuelle séparation du poste de berger et d'exploitant de la buvette au Chalet des Cernys.

M. le Municipal Gilbert Poncet répond que le crédit est suffisant.

M. le Municipal José Loeffler répond concernant le Chalet des Cernys que la Municipalité étudie plusieurs solutions.

M. Julien Leresche félicite la commission pour son rapport. Il informe qu'il manque un élément concernant la salle du vieux collège. Il dit qu'avant le rafraîchissement de cette salle, il y avait des plaques perforées au plafond afin d'éviter les échos et que maintenant, suite aux couches de peinture qui ont bouché les perforations, il est difficile de pratiquer de la musique. Il aimerait savoir si quelque chose était prévu pour remédier à cela.

M. le Municipal Michel Junod en est déjà informé et va demander une offre à l'artisan pour trouver une solution adéquate.

8. Propositions individuelles et divers

M. Raymond Durussel donne des nouvelles à propos de l'AscoVaBaNo. L'assemblée a eu lieu le 2 octobre dernier. Il avait adressé au Président de l'AscoVaBaNo ainsi qu'au Syndic de Vallorbe plusieurs questions préalables et notamment sur l'adjudication des travaux. Les réponses obtenues lui donnent satisfaction et ne peut reprocher aucunes fautes à la Municipalité de Vallorbe qui a suivi les procédures comme elle devait le faire.

Il lui reste malgré tout un certain malaise quant à l'adjudication de certains travaux. La société qui dirige les travaux étant relativement proche ou identique à une société qui a obtenu une partie des travaux.

Mme Catherine Leresche demande des renseignements par rapport aux routes. Elle a aperçu que le bout de route goudronné Sous-le-Motier est en mauvais état. Elle souhaite savoir qui est chargé de l'entretien de cette route.

M. le Municipal Thomas Maillefer répond que c'est Communal et prend note de cette information.

Mme Catherine Leresche informe que la forêt du côté gauche vers Beau-Site prenait beaucoup d'ampleur et s'il était possible d'y remédier. D'autre part elle demande par rapport aux travaux prévus à la Grand-Rue en 2012 si des études de circulation ont été faites.

M. le Municipal Thomas Maillefer souligne que les travaux se feront sur 3 ans et que des études sont en cours pour l'exécution de ceux-ci. Mais il ne faut pas se leurrer, il y aura des désagréments pour les habitants.

Mme Sylvia Erbeau demande s'il n'est vraiment pas possible de mettre quelque chose en place par rapport à la vitesse dans le village car c'est dangereux !

M. le Municipal Thomas Maillefer répond que la limitation est à 50km/h et qu'elle n'est presque jamais dépassée donc c'est difficile de faire plus. Mais les Communes concernées par l'augmentation du trafic dans les villages suite aux nouvelles mesures sur la semi-autoroute cherchent conjointement des solutions.

M. Sylvain Belin affirme que la limitation ne peut pas être baissée. Il invite la Municipalité à étudier le problème. Il propose la solution des gendarmes couchés ou de faire une zone de loisirs à 20km/ ou 30km/h.

M. Raymond Durussel rappelle que les ronds-points pourraient peut-être résoudre le problème ou que même parfois des simples effets d'optique (bandes blanches rétrécissantes).

M. le Syndic Raphaël Darbellay souligne que le Canton ne veut plus de ronds-points (gourmands en terrain) et dès que ceux-ci empiètent sur la zone agricole, il est impossible d'en construire. Côté ouest du village la topographie du terrain ne s'y prête absolument pas.

Mme Catherine Leresche aimerait savoir le chiffre d'augmentation du trafic et si le co-voiturage est toujours d'actualité.

M. le Syndic Raphaël Darbellay affirme qu'une mesure possible dans notre région serait le co-voiturage, cependant il faut convaincre les gens.

M. Christian Nyffenegger fait remarquer que plusieurs jeunes de la région faisaient du co-voiturage à partir de Chavornay mais qu'ils n'arrivent plus à parquer leurs véhicules. Ils ont alors fait appel à la Commune pour trouver des solutions, il n'y en a pas.

M. le Syndic Raphaël Darbellay dit que ce n'est pas aux Communes d'aménager des parkings. C'est au Canton de trouver des solutions.

M. Raymond Durussel partage que les parkings pour le ski en France sont très peu utilisés. Cela peut être une solution pour l'été mais le problème de l'hiver reste entier.

M. le Président informe que la prochaine séance du Conseil est fixée au vendredi 2 décembre à 19h30.

Il remercie le Bureau pour sa patience lors des élections du 23 octobre dernier.

La parole n'étant plus demandée, **M. le Président** lève la séance sans contre-appel, à 21h50.

Etaient absents et excusés : MM. Pierre-Luc Maillefer et Walter Sacco.

Non excusé : M. Michel Neri

Ballaigues, le 9 novembre 2011.

Le Président :

La Secrétaire :

Daniel Bourgeois

Rachel Loeffler